

LIVRAISON CONTENEUR AU CLIENT- PROCESSUS IMPORT

Etapas à suivre pour récupérer vos conteneurs stockés au port :


Etape 1 : Accomplissez vos formalités douanières. Pour plus d'informations contactez les Services de la Douane du Port de Laâyoune.

Etape 2 : Demandez le « visa de reconnaissance » auprès du chef d'escale au niveau du service manutention.


Etape 3 : Récupérez votre facture et dirigez vous vers le service manutention et demandez la bonne autorisation de sortie(BAS) auprès du chef d'escale.

Etape 5 : Désignez un transporteur afin de procéder à l'enlèvement de votre conteneur.


Liste des documents à prévoir:

 Bon à Délivrer original, la « DUM portant le Bon à Enlever » et le connaissance.

Démarche à accomplir

 Rassurez-vous du règlement des factures auprès de la section recouvrement avant de vous diriger vers le service manutention

Démarche à accomplir par le transporteur:

 Se munir du BAS dûment renseigné et se diriger à la zone de chargement

Présenter le Bon Autorisation de Sortie à la Douane et l'agent de surveillance à la porte avant la sortie du conteneur.